

**NOMBRE DE MEMBRES :**

Afférents au CM : 10

En exercice : 10

Présents : 6

Votants : 9

**Procès-verbal du conseil municipal**

**de la commune de PERS-en-Gâtinais**

**Séance du vendredi 12 septembre 2025**

Date de convocation : 08/09/2025

Date d'affichage : 08/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué le huit septembre 2025, en séance ordinaire, s'est réuni dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de monsieur Jean-Luc CHEVALIER, Maire.

**Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants :**

M BOUSSIN Serge - Mme POITOU Rolande - Mme LAPEYRE Claire - M TOUZE Laurent - Mme HAMON Nadège

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

**Absents excusés :** - Mme MARIE Audrey qui a donné pouvoir à Mme POITOU Rolande.  
- Mme BOURGEOIS Karine qui a donné pouvoir à M BOUSSIN.  
- M. LÉTHUMIER Mickaël, qui a donné pouvoir à Mme HAMON.

**Absent sans pouvoir :** - M GAUVIN Alexandre.

**Ouverture de la séance à 19h02**

**Ordre du jour :**

1. - **Nomination du secrétaire de séance.** Mme LAPEYRE accepte d'être secrétaire de séance.  
Avant de débuter la réunion, M Chevalier remercie les 4 personnes présentes dans le public car c'est une première.
2. - **Approbation du Procès-Verbal du 29 août 2025.**  
M Chevalier fait état de la demande du conseil le 11 juin 2025 pour le bornage de la parcelle A200.  
Lors d'un prochain conseil il faudra prévoir une Décision Modificative car la ligne budgétaire n°.622 « Honoraires » n'est pas suffisamment alimentée.
3. - **Agenda et présentations diverses du Maire. Point associations. Points travaux. Municipales 2026.**  
M Chevalier informe le conseil que la délibération prévue à cet ordre du jour concernant le projet éolien de Griselles sera présentée après le début de l'enquête publique.  
Celle-ci se fera du lundi 15 septembre au vendredi 17 octobre.  
Le dossier est consultable en mairie de Griselles.

**Agenda :**

Samedi 13 septembre, Mme Lapeyre a géré une visite du château du Bignon-Mirabeau, 16 participants.

Samedi 20 septembre, réunion avec le conseil départemental à Orléans. Les perspectives financières sont peu favorables avec une orientation sur très peu, voire pas de subventions du département en 2026.

Vendredi 19 septembre, conseil syndical Betz et Cléry. Il est prévu le choix de l'entreprise qui fera les travaux de la canalisation à PERS.

Dimanche 21 septembre, vide grenier, le sujet sera développé au point 9, festivités.

Jeudi 25 septembre, conseil communautaire à Courtenay.

M Chevalier sera aux rencontres T.E.P.O.S. du P.E.T.R. Voir si M Boussin pourra le remplacer.

Vendredi 26 septembre, cinéma, séances à 18h00 et 20h30. Remettre en place les banderoles sur la place.

Le chef du centre de secours du Bignon-Mirabeau nous sollicite pour faire la cérémonie de Sainte Barbe dans notre salle le samedi 13 décembre à 18h00.

## Associations :

M le Maire a eu confirmation des démarches en préfecture par l'association de geocaching pour sa dissolution. Il a renvoyé un courrier à PUMA hier, 11 septembre 2025, car il n'y a pas eu de réponse à sa sollicitation du 5 juin 2025 pour connaître le devenir de cette association avec échéance demandée pour le 31 juillet 2025. Cette association en rupture de convention depuis le 11 juin, n'a pas fourni les documents d'affiliation sportive ni d'assurance depuis le 13 septembre 2023, est considérée comme inopérante par le conseil municipal.

## PETANQUE.

Déjà évoqué lors du conseil du 11 juin 2025. Pour le moment l'activité est conviviale le jeudi soir.

Il est demandé que soient transmis rapidement les documents et que soit élaborée la convention.

Compte tenu de la domiciliation à la mairie, nous recevons déjà les relevés bancaires pour cette association.

## AIRSOFT.

L'activité est régulière mais discrète. La déclaration de siège social à la mairie n'a toujours pas été effectuée. Proposition de faire une animation pour halloween. Mme Lapeyre trouve l'idée intéressante.

## Vie communale :

Nous avons eu un retour sur l'entretien de la commune cet été. C'est un fait avéré en août puisque la personne qui entretient la commune est en congés. Pour le cimetière M Chevalier propose à M Boussin que cet hiver soit entrepris un nettoyage systématique entre les tombes qui ne sont plus entretenues.

Cet été il a été encore déploré des tuiles cassées au lavoir, mais sans certitude de la date des faits.

Encore trop de non-respect des règles par rapport au bruit, ce qui a nécessité un arrêté du Maire pris le 7 août.

Un incident nocturne s'est produit du fait d'abolements et encore 3 appels anonymes pour dénoncer des bruits de tondeuse. Il a été découvert que le panneau « enfants » a été percuté. Il sera tenté de le redresser ou il sera démonté.

## Droit Individuel à la Formation :

Il est envisagé une formation sur le budget d'ici la fin de l'année à Louzouer ou Courtemaux.

M le Maire a demandé que Mme Richard puisse y participer.

## Acquisition :

Hier, M le Maire a reçu M Guillonneau de la société ALTRAD-MEFRAN qui propose des matériels neufs en promotion. M Chevalier l'avait rencontré en 2024 au salon des maires et avait acquis tables, bancs et barrière police.

## Propositions d'acquisitions

### Barnums parapluie avec 4 murs dont 1 avec porte :

Structure hexagonale : 3 x 3 : 770€ HT – 924€ TTC \* 3 x 4.5 : 980€ HT – 1176€ TTC \* 3 x 6 : 1290€ HT – 1548€ TTC

Structure en carré : 4 x 4 : 1080€ HT – 1296 € TTC

## Table pique-nique

Bois pin douglas à poser : 2m x 1,55 x 0.75 : 575€ HT – 690€ TTC

Fibre de bois et polymère recyclé aspect bois à sceller : 1.80m x1,40 x 0.79 : 1020 € HT – 1224 € TTC

Les tarifs sont jugés élevés, même si nous sommes intéressés par le fait d'avoir nos propres barnums.

Actuellement la ligne budgétaire n°**60632** « Acquisition de petits matériels » est à 157 €.

Si nous options sur cette acquisition, il faudrait se réunir pour faire une Décision Modificative.

## Prêts de tables :

M le Maire voudrait avoir l'avis du conseil pour ces prêts aux habitants. Jusqu'à présent il était prêté les anciennes tables en bois. Les anciennes tables lourdes de la salle ne l'étaient que rarement.

Le conseil est réticent pour le prêt des nouvelles tables et des bancs et envisage que soit demandée une caution pour pallier aux éventuelles dégradations.

**Un document de prise en charge et de restitution sera réalisé rapidement.**

## Travaux :

### 1/ Porte d'entrée de la salle communale

M Boussin explique les étapes pour la modification de la porte d'entrée.

M Chevalier rappelle le mail du « Comptoir » (forestier) disant que la porte serait changée tant pour le sens d'ouverture que pour l'absence de poignée extérieure et de serrure.

### 2/ Citerne incendie 2, chemin du petit colombier

Afin de définir clairement l'aire de stationnement du camion des pompiers, une réunion sur site est prévue lundi 15 septembre à 10h00 sur place avec leur véhicule. Ceci confirmera l'emplacement de la citerne.

L'objectif est le terrassement et la pose de la citerne sous quinzaine.

### **3/ Abri bus de la Merville**

Le « bon pour accord » sera transmis à la société PROZON pour l'achat de l'abri bus avec une augmentation de 138 € au 1<sup>er</sup> juillet. La région nous a octroyé une aide de 70%, soit 2027 €.

La société Signalétique Vendômoise fera les travaux de signalisation le jeudi 18 septembre à 10h30.

### **4/ Toiture du porche caquetoire de l'Eglise Saint Loup**

Après de nombreuses péripéties pour la fourniture de tuiles adéquates, présentation de 3 modèles de tuiles pour effectuer le choix. Le couvreur devrait pouvoir effectuer ces travaux dans une semaine. Le devis ne change pas. Choix des tuiles de 3 teintes différentes apportées par le couvreur approuvé par les conseillers.

### **5/ Muret de la mare de la Merville**

M Boussin a reçu de l'aide pour réunir des roches et pierres afin de préparer l'intervention de la société.

Une fois la quantité suffisante, nous espérons voir ces travaux débuter courant octobre.

Les volontaires sont les bienvenus pour continuer d'apporter des pierres.

### **6/ Réfection de la canalisation d'eau de la rue du Menhir jusqu'au cimetière + déplacement PI N°11**

Ces travaux devraient débuter en octobre et seront concomitants avec le déplacement du poteau d'incendie 11. Comme adressé le 2 décembre aux membres du conseil, le dossier non retenu à la FAPO 1 sera présenté pour la FAPO 3.

### **7/ Curage des fossés de la route intercommunautaire par la 3CBO, rue du menhir**

Le 26 août la 3CBO a procédé au curage des fossés. Cette opération n'a pas été gérée de manière satisfaisante et M Chevalier en a fait part au vice-président de la 3CBO chargé des travaux.

Il évoque les communes voulant se retirer de cette compétence. Nous devons réfléchir aussi à cette possibilité.

### **Préparation élections municipales 2026**

**Depuis le 1<sup>er</sup> septembre et jusqu'au 1<sup>er</sup> tour, nous sommes en période de « réserve électorale ».**

**Date limite d'inscription sur la liste électorale : Mercredi 04 février en ligne ou vendredi 06 février en mairie.**

**Date limite de dépôt des candidatures en sous-préfecture : Vendredi 26 février 2026 à 18h00.**

**Dates des scrutins : les dimanches 15 et 22 mars 2026.**

M le Maire demande à chacun de réfléchir à la suite de son engagement.

### **4. – Délibération pour le Plan Inter Communal de Sauvegarde - Document de 128 pages**

Pas de commentaires des conseillers qui ont reçu le document le 8 septembre.

M Chevalier rappelle qu'il était prévu que chaque commune possède un Plan Communal de Sauvegarde afin de répondre aux différents risques, canicule, grand froid, pollution, inondation, produits dangereux, etc.

Dans le cas de la 3CBO, puisqu'il y a cette proposition de plan intercommunal, notre commune n'est plus dans l'obligation de créer ce document mais elle se doit d'adopter par délibération le présent PICS.

Deux entreprises sont référencées.

- AID'AGE, toujours en activité.
- GENETIC BULLDOG, 8, Impasse de la Croix du colombier, n'existe plus, à supprimer à la 3CBO.

**Avis du conseil : 9 Pour 0 Contre 0 Abstention**

### **5. – Délibérations pour la prise de compétence eau potable**

Lors du conseil communautaire du 4 juin 2025, il a été adopté à la majorité la modification des statuts en vue du transfert de la compétence eau potable à la 3CBO au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

M le Maire propose au conseil de délibérer pour valider la modification des statuts de la 3CBO.

**Avis du conseil : 9 Pour 0 Contre 0 Abstention**

Lors de la réunion du syndicat du Betz et de la Cléry du 9 juillet il a été acté à la majorité d'intégrer graduellement les communes de Courtenay, Triguères et de Douchy-Montcorbon dans ce syndicat. M le Maire présente la modification des statuts du syndicat et propose au conseil de délibérer pour intégrer ces 3 nouvelles communes.

**Avis du conseil : 9 Pour 0 Contre 0 Abstention**

### **6. – Délibération pour la prise de compétence assainissement**

Lors du conseil communautaire du 10 juillet 2025, il a été adopté majoritairement la modification des statuts en vue du transfert de la compétence assainissement à la 3CBO au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Ceci concerne les 13 communes ayant un réseau de collecte et une station de traitement des eaux usées qui sont à divers niveaux conformes.

Une interrogation persiste sur le financement futur pour une commune comme la nôtre qui restera en non collectif.

M le Maire propose au conseil un projet de délibération.

**Avis du conseil : 8 Pour 1 Contre 0 Abstention**

## **7. - Délibération dans le cadre de la Zone France Ruralités Revitalisation +**

Pas de commentaires des conseillers qui ont reçu le document le 8 septembre.

Il s'agit de décider de la possibilité d'exonération de Taxe du Foncier Bâti et de Contribution Foncière des Entreprises pour des entreprises qui seraient créées ou reprises en 2026. A priori, rien ici de connu à ce jour. Néanmoins il nous faut délibérer avant le 30 septembre 2025.

M le Maire propose une délibération faisant état de l'absence de société concernée sur notre collectivité et qu'il se réservait la possibilité d'étudier au cas par cas si la situation évoluait comme indiqué jusqu'en 2028.

**Avis du conseil : 9 Pour 0 Contre 0 Abstention**

## **8. - Orientation pour les projets pouvant entrer dans le CRST 2026-2028.**

Pas de commentaires des conseillers qui ont reçu le document le 5 septembre.

M Chevalier informe que la 3CBO demande que nos projets soient déclinés pour le 1<sup>er</sup> octobre, ce qui est jugé très court. Il propose néanmoins de regarder les cadres 1, 2, 3 et 5, aménagement naturel et de renaturation.

Un projet pouvant être aidé serait la réfection de la cour devant la mairie pour en faire un aménagement paysagé après le retrait du bitume actuel tout en laissant un accès aux véhicules pour la salle.

Un second projet serait de planter des arbres dans l'espace entre la salle et le terrain de boules.

Au final, le délai est court, mais il est toujours possible de signaler ces projets. Nous verrons ensuite s'ils seront retenus pour avoir des devis.

M le Maire ne propose pas de délibération sur ce point.

## **9. - Organisation et festivités à venir.**

**1 – 21 septembre Vide grenier.**

**2 – Vendredi 26 septembre, reprise du cinéma dans mon village.**

**3 - Samedi 04 octobre, spectacle Calamity Jane en partenariat avec la commune de Louzouer.**

Mme Lapeyre détaille ce projet.

**4 – Vendredi 31 octobre, Halloween.**

**5 – Vendredi 21 novembre, soirée beaujolais nouveau.**

**6 – Vendredi 28 novembre, dernière séance 2025 du cinéma dans mon village.**

**7 – Samedi 6 décembre, Saint Nicolas à l'église Saint Loup.**

Des décorations sont en cours de réalisation pour cet événement.

**8 – Samedi 13 décembre, Sainte Barbe des pompiers du Bignon-Mirabeau.**

**9 – Samedi, 20 décembre, spectacle de Noël.** M Chevalier demande de prévoir les colis dès le début octobre.

### **1/ Vide grenier du dimanche 21 septembre.**

Vous avez été destinataires du PV de la réunion du 6 septembre.

Pour le moment environ 30 exposants inscrits.

Continuer de faire de la publicité.

En premier lieu il faut savoir qui pourra aider à cette organisation, M Touze ne sait pas s'il sera disponible.

Une dame de Gy les Nonains se propose de faire des crêpes. Pour 1 kilo de farine, elle fait environ 80 crêpes.

Il faut décider du nombre afin d'acheter les quantités nécessaires pour les préparer et du tarif pour les crêpes.

Tarifs retenus : crêpe nature ou au sucre 1€ ; crêpe confiture ou nutella 2€.

## **10. - Questions diverses.**

Mme Lapeyre a été contactée par la médiathèque du Loiret car tous les livres n'auraient pas été retournés.

Ceci est surprenant, elle reprendra la liste pour vérifier, aidée par Mme Proteau.

M Touze signale des chênes vers la route de Forville qui menaceraient de tomber sur la route.

Une reconnaissance sera effectuée.

**Clôture de la séance à 21h03**

**La secrétaire de séance**

**Mme Claire LAPEYRE**

**Le Maire**

**M Jean-Luc CHEVALIER**